

Connexion à Internet à l'aumônerie de
l'Université de La Réunion



Charte du bon usage de l'informatique et du réseau Internet

Version 1.0 - Octobre 2015



CHARTRE D'UTILISATION DES MOYENS INFORMATIQUES À L'AUMÔNERIE DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

PRÉAMBULE

La présente charte a pour objet de formaliser les règles d'utilisation et de sécurité que les étudiants s'engagent à respecter en contrepartie de la mise à disposition des ressources informatiques et des services Internet de l'aumônerie de l'Université de La Réunion.

Tout étudiant est responsable, en tout lieu, de l'usage qu'il fait des ressources informatiques et des réseaux auxquels il a accès. La charte doit être acceptée et approuvée par tout étudiant dès qu'il utilise les moyens informatiques mis à sa disposition par l'aumônerie de l'Université de La Réunion.

CONDITIONS D'ACCÈS AUX RESSOURCESAUX

I - Utilisation

Tout utilisateur doit respecter les règles et procédures mises en place pour l'acquisition et la sortie de données sur le réseau de l'aumônerie. Tout utilisateur est responsable de la pérennité de ses fichiers et de l'intégrité de son espace de travail notamment vis-à-vis de la contamination par d'éventuels virus informatiques, Internet n'étant pas un réseau sécurisé.

Tout utilisateur s'engage à respecter les règles de la déontologie informatique et notamment à ne pas effectuer intentionnellement des opérations ayant pour but :



- de masquer sa véritable identité ;
- d'usurper l'identité d'autrui ;
- de s'approprier les mots de passe d'un autre utilisateur ;
- de mettre en place un programme pour contourner la sécurité ;
- d'utiliser des comptes autres que ceux auxquels il a légitimement accès ;
- d'accéder aux données d'autrui sans l'accord exprès des détenteurs même lorsque ces données ne sont pas explicitement protégées ;
- la mise en place de serveurs Internet.

Tout utilisateur s'engage à prendre soin du matériel mis à sa disposition, à ne pas ouvrir ou démonter le matériel, et à ne pas le dégrader. Tout problème matériel doit être signalé au chef d'équipe communication ou à défaut à l'aumônier.

II - Disponibilité du service

L'aumônerie de l'Université de La Réunion s'efforce, dans la mesure du possible, de maintenir accessible le service qu'il propose de manière permanente mais n'est tenu à aucune obligation d'y parvenir. Elle peut interrompre l'accès, notamment pour des raisons de maintenance, de mise à niveau et de sécurité sans pouvoir être tenu pour responsable des conséquences de ces interruptions tant à l'égard des utilisateurs que des tiers.

L'aumônerie de l'Université de La Réunion donne au moins la possibilité :

- de consulter des sites Internet en http et https ;
- de consulter ses comptes de messagerie ;
- de télécharger des fichiers « doc » « zip » « winrar » « pdf » ;
- d'utiliser le « Pack Office » standard (= Word, Excel, Power Point).



SÉCURITÉ

I - Règles de sécurité

La sécurité des moyens informatiques mis à la disposition de l'utilisateur lui impose :

- d'avertir de tout dysfonctionnement constaté, de toute anomalie telle une intrusion dans le système d'information ;
- de ne pas modifier l'équipement qui lui est confié ;
- de ne pas installer, télécharger ou utiliser sur les matériels informatiques un logiciel sans qu'aucune licence d'utilisation appropriée n'ait été souscrite par l'aumônerie de l'Université de La Réunion, et sans autorisation du chef d'équipe communication ou à défaut de l'aumônier.

II - Mesures de contrôles de la sécurité

Le système d'information ainsi que l'ensemble des moyens de communication peuvent donner lieu à surveillance et contrôle à des fins statistiques, de traçabilité, d'optimisation, de sécurité et détection des abus. L'administrateur, afin de protéger l'intégralité du système d'information, peut examiner, modifier ou interdire l'accès à des données confiées ou destinées à l'utilisateur.

III - Sécurité anti-virale

Un antivirus est installé et mis à jour régulièrement.



UTILISATION DES SERVICES INTERNET

L'utilisateur s'engage à respecter les dispositions législatives et réglementaires en vigueur, notamment celles relatives à la propriété littéraire et artistique, contenues en particulier dans le code de la propriété intellectuelle. Le téléchargement de logiciels ou d'œuvres protégées, sans autorisation des ayants droits, engage la seule responsabilité de l'utilisateur. L'utilisateur s'interdit de produire des contenus à caractère raciste, pornographique, pédophile, injurieux, diffamatoire, incitant à la consommation de substances interdites, à la commission de crimes ou délits, au suicide ou de nature à porter préjudice à l'image de l'aumônerie de l'Université de La Réunion.

L'utilisateur s'interdit, par ailleurs, la consultation ou le téléchargement de documents en provenance de sites prohibés.

SUPPORTS DE STOCKAGE

L'utilisateur doit effectuer une analyse virale de tous supports de stockage (disquettes, cdrom, clés USB, disque dur externe...) insérés dans le matériel de l'aumônerie de l'Université de La Réunion.

SANCTIONS

Le non respect des règles définies dans la présente Charte pourra entraîner la suppression immédiate du droit d'accès de l'utilisateur au matériel informatique ainsi qu'au réseau Internet, ainsi que, le cas échéant, des poursuites judiciaires, civiles ou pénales.



ENGAGEMENT PERSONNEL DE L'UTILISATEUR

Tout étudiant qui utilise le matériel informatique ainsi que le réseau Internet de l'aumônerie de l'Université de La Réunion s'engage par le fait même à respecter cette présente Charte.

La dernière version à jour de la « Charte d'utilisation des moyens informatiques de l'aumônerie de l'Université de La Réunion » est disponible sur le site

<http://www.cathos.re/>